

Actualité presse

Du 22 au 26 octobre 2012

Lundi 22 octobre

1. A 9h, à l'Espace Moselle Numérique, 2 rue Winston Churchill - METZ

« **Développer vos affaires grâce aux réseaux sociaux** ». Ce nouveau vecteur se révèle être un canal tout à fait intéressant pour faire connaître votre entreprise, votre activité, voire vendre. L'objectif de cet atelier est de permettre d'identifier les usages pour augmenter son business, bien choisir ses médias sociaux en fonction de la cible (BtoC, BtoB), découvrir les bénéfices et les inconvénients, etc.

2. A 9h30, à l'antenne Moselle-Sud de la CCIT 57 - ZA Les terrasses de la Sarre - SARREBOURG

« **Savoir interpréter son bilan pour prévenir les difficultés** ». Les thèmes abordés : À quoi sert le bilan ? À quoi sert le compte de résultat ? Quels sont les différents points de contrôle des comptes annuels ? Comment faire un diagnostic à partir de son bilan ? Des cas concrets seront traités lors de cet atelier animé par Christophe HENRY, Expert-comptable.

Mardi 23 octobre

3. A 9h30, à la Maison de l'Export - 5 rue Antoine Chaptal - METZ

« **Journée BtoB consacrée au Vietnam** ». CCI International Lorraine propose cette réunion d'informations et de rendez-vous individuels pour les entreprises lorraines souhaitant exporter au Vietnam.

Jeudi 25 octobre

AGENDA DU PRESIDENT

4. A partir de 9h, place de la Liberté - THIONVILLE

« **Salon à l'Envers** ». La 17ème édition du Salon à l'Envers de Lorraine, organisée par Entreprendre en Lorraine Nord, sera l'occasion de nouer autant de contacts pendant une journée qu'en plusieurs mois de prospection ! En 2011 : 1 400 participants sur la journée, 171 donneurs d'ordre et exposants, soit plus de 5000 contacts d'affaires générés sur une seule journée.

Contact presse : Xaviéra Bérard - T. 03 87 52 31 74 - xberard@moselle.cci.fr

Actualité presse

Du 22 au 26 octobre 2012

Jeudi 25 octobre

5. A 9h, à la CCIT de la Moselle - 10/12 avenue Foch - METZ

« **Le risque pénal du dirigeant d'entreprise** ». La responsabilité pénale d'un chef d'entreprise peut être engagée dans le cadre de ses fonctions : accusations, harcèlement, garde à vue... : Quels risques encoure-t-il? Dans quels domaines ? Comment les éviter ? Comment y faire face ? Interventions de Maîtres Hélène GARDIN, Nadine JUNG, Hervé LACHAIZE et Jean-Luc PLUCHON, Avocats.